Bulletin des membres Automne 2012

Automne 2012

Bulletin des membres

Dans ce numéro:

Message de la présidente	1
RAPORTS RÉGIONAUX DE L' ACRAFE	2
Conseil	7
Prix du mérite	8
Novembre est le mois de la littératie financière	10
Agence de la consommation en matière financière	11
Aider les étudiants à s'aider eux-mêmes	12
Mises à jour du ministre sur le PCPC	13
Liste des membres	14

Message de la présidente

Au nom du Conseil de l'ACRAFE 2012-2013, je vous souhaite la bienvenue à la session d'automne 2012!

L'ACRAFE est une association professionnelle nationale qui représente les responsables de l'aide financière dans les universités, collèges et instituts techniques du Canada. Association professionnelle, l'ACRAFE assure aussi la liaison entre ses membres et le gouvernement fédéral, les fournisseurs de services, les institutions financières et divers autres intervenants du secteur de l'aide financière aux étudiants; se fait aussi la voix de ses membres par ses contributions et ses interventions en matière de politiques et de programmes d'aide financière aux étudiants et offre des possibilités de perfectionnement professionnel à ses membres, notamment grâce à sa conférence annuelle.

Il est difficile de croire que, il y a à peine trois mois de cela, nous avons eu le droit à une conférence fabuleuse à Montréal, à l'Université du Québec à Montréal. Toutes les personnes qui ont eu la possibilité d'assister à la Conférence annuelle de l'ACRAFE conviendront que le programme était excellent. Un grand merci à Shelley Clayton pour son travail à bâtir le programme (bien qu'elle ne fut pas en mesure d'y assister) et à Bronwyn Rice et son équipe dans toute la planification et l'organisation pour accueillir les délégués.

La Conférence ACRAFE 2013... où aura-t-elle lieu? Qui l'organisera? Si cela vous intéresse, faites-le-nous savoir. Contactez-moi ou l'un des membres du Conseil dès à présent.

Dans la foulée de la Conférence ACRAFE 2012, on a demandé à la présidente sortante Shelley Clayton de faire une présentation à la réunion du Comité consultatif intergouvernemental sur l'aide financière aux étudiants (CCIAFE) qui s'est tenue à Fredericton, au Nouveau-Brunswick... Ce que les responsables de l'aide financière aux étudiants pensent et la raison pour laquelle le CCIAFE canadien devrait s'en préoccuper.

Sa présentation était centrée sur le besoin de consultation, mais non après coup; expliquant que, en tant qu'agents d'aide financière aux étudiants de première ligne, nous avons les connaissances sur ce qui fonctionne et des solutions, telles que le langage simple pour communiquer les informations légales et cohérentes aux étudiants. Merci Shelley d'avoir représenté l'ACRAFE.

Phyllis Bosnick, Présidente de l'ACRAFE 2012-2013

Il est également difficile de croire que c'est déjà septembre et qu'une autre année universitaire est en cours. Certains d'entre nous découvrent leur première confirmation électronique d'inscription et de remise de fonds. Nous devons juste trouver un nom plus adéquat pour l'entente maîtresse sur l'aide financière aux étudiants (EMAFE)... combien de fois avez-vous entendu un étudiant vous dire... « oh, je ne l'ai pas complétée, parce que je ne suis pas étudiant à la maîtrise. »

Pour conclure, j'aimerais vous encourager à contacter votre représentant régional si vous souhaitez que des problèmes ou des suggestions en particulier soient discutés avec nos partenaires fédéraux; nous sommes ici pour travailler en votre nom afin de rendre le processus d'aide financière aussi harmonieux que possible pour les étudiants, en leur fournissant l'information dont ils ont besoin pour prendre les bonnes décisions.

Cordialement,
Phyllis Bosnick

COORDONNÉES :
Manager, Student Awards and Financial Aid
Lakehead University 955 Oliver Road
Thunder Bay, ON P7B 5E1
Téléphone : 807-343-8206, poste 8150
Fax : 807-346-7760
Courriel : pbosnick@lakeheadu.ca

Ontario

Karen Pypstra
Représentante de l'Ontario

Rapport de l'ACRAFE – Ontario – 5 sept. 2012 soumis par Karen Pypstra

L'Ontario a implanté l'entente maîtresse sur l'aide financière aux étudiants (EMAFE) et le processus de Confirmation électronique d'inscription. Un certain nombre d'établissements utiliseront le processus électronique pour confirmer l'inscription et certains ont choisi de confirmer l'inscription manuellement malgré le délai dans le travail en ligne du ministère.

Un nouvel accès sécurisé au système du ministère exigeant l'utilisation de minijetons a également été mis en place. Les étudiants à temps partiel peuvent maintenant bénéficier de l'exemption des intérêts lorsqu'ils sont aux études.

Représentante de l'Ontario
Karen Pypstra
Manager,
Student Financial Aid
University of Western Ontario
Room 1100K, Western Student Services Bldg
London, ON N6A 3K7
Téléphone : 519-661-2111, poste 84655
Fax : 519-850-2394
Courriel : kpypstra@uwo.ca

Alberta/Territoires du Nord-Ouest/Nunavut

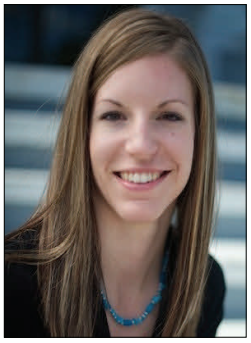

Martina Brewer
Représentante de l'Alberta, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut

Alberta
Ce qu'il y a de nouveau pour 2012-2013 :

- Le programme de prêts de l'Alberta « Alberta Loans Program » a été renommé « Student Aid Alberta ».
- Le nouveau Centre d'aide aux étudiants « Student Aid Alberta Service Centre » remplace le « Student Funding Contact Centre ».
- Une contribution étudiante forfaitaire a été introduite et les économies (excluant les comptes d'épargne libres d'impôt), les revenus d'emplois à temps partiel, les assistanats, les allocations et les RÉER ne seront plus utilisés comme ressources dans le calcul provincial de l'admissibilité financière. En revanche, une contribution forfaitaire de 1 500 $ sera utilisée comme ressource dans le calcul provincial de l'admissibilité financière. Les parents monoparentaux sont exempts de cette contribution forfaitaire.
- La contribution parentale présumée n'est plus incluse dans le calcul provincial de l'admissibilité financière pour un étudiant à charge. Si les étudiants veulent être considérés pour des subventions fédérales, les informations sur les parents sont exigées.
- La période de grâce de 6 mois sera à présent sans intérêt. Les intérêts commenceront à courir lorsque l'étudiant aura commencé à rembourser.
- Les étudiants à temps partiel sont maintenant exonérés des intérêts lorsqu'ils sont aux études. Les remboursements de prêts précédents de l'Alberta seront aussi libres d'intérêts pour les étudiants à temps partiel et les étudiants à temps plein qui sont devenus des étudiants à temps partiel.
- De nouvelles subventions à l'achèvement (Completion grants) ont été introduites pour remplacer le précédent Programme d'exemption des intérêts sur les prêts (Loan Relief Program). Les diplômés d'un programme de certificat recevront 1 000 $; les diplômés d'un programme professionnel recevront 1 500 $; les diplômés d'un programme de baccalauréat recevront 2 000 $.
- En 2012-2013, 37 500 étudiants de l'Alberta recevront 71 millions de dollars en bourses des Programmes de bourses de l'Alberta

Nouveau contact et site web :
Student Aid Alberta Service Centre
1-855-606-2096
www.studentaid.alberta.ca

Représentante de l'Alberta,/ Territoires du Nord-Ouest/Nunavut
Martina Brewer
Financial Aid & Awards Admin.
University of Alberta - Augustana Faculty
4901-46 Avenue, Camrose,
AB T4V 2R3
Téléphone : 780-679-1134
Fax : 780-679-1129
Courriel : martina.brewer@ualberta.ca

Alberta/Territoires du Nord-Ouest/Nunavut (suite)

Chiffres de l'automne :
À la mi-août, un total de 45 600 demandes de financement d'étudiants à temps plein ont été reçues.

Territoires du Nord-Ouest :
Chiffres de l'automne : Répartition du nombre de demandes reçues dans les 2 dernières années.

Année scolaire	Demandes reçues
2011-12	1907
2012-13	1899

Nunavut: Il n'y a pas de mise à jour pour le programme FANS pour 2012-2013

Nouveau-Brunswick/Terre-Neuve et Labrador

Shelley Clayton
Nouveau-Brunswick/
Terre-Neuve et
Labrador

Rapport régional du Nouveau-Brunswick
Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a implanté un nouveau système informatique pour 2012-2013. En conséquence à ce changement au niveau du système, le temps de traitement des prêts aux étudiants a sensiblement augmenté à la fois pour les demandes en ligne et sur papier. Attendez-vous à des retards! En vigueur à l'hiver 2012, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail consacre 1 million de dollars en nouveau financement destiné au programme de bourses des étudiants à faible revenu.

Terre-Neuve et Labrador
NL implantera l'entente maîtresse sur l'aide financière aux étudiants (EMAFE) qui remplacera les ententes de prêts fédérale et provinciale précédentes. Certaines exceptions s'appliquent, telles que, par exemple, si vous faites une pause de deux ans dans vos études.

Applicable au NB et à TNL —
Pour les années universitaires 2012-2013, l'exemption applicable aux revenus gagnés en cours d'études pour les étudiants à temps plein et à temps partiel passera de 50 $ à 100 $ par semaine d'études.

À partir du 1er janvier 2012, le gouvernement fédéral payera l'intérêt sur votre prêt étudiant à temps partiel pendant que vous êtes inscrit aux études à temps partiel. Par ailleurs, les seuils de revenus utilisés pour évaluer l'admissibilité aux prêts et bourses du Canada pour les étudiants à temps partiel ont été augmentés pour s'aligner avec ceux qui sont utilisés pour les subventions des étudiants à temps plein.

Exigence d'une adresse de courriel
Une adresse de courriel sera maintenant exigée lorsqu'on crée un compte sur le site de l'Aide financière aux étudiants.

Représentante du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve et Labrador
Shelley Clayton
Director, Financial Aid
University of New Brunswick – Fredericton Campus
26 Bailey Drive (C. C. Jones Student Services)
Fredericton, NB E3B 5A3
Téléphone : 506-453-4796
Fax : 506-453-5020
Courriel : clayton@unb.ca

La vérité est que nos plus beaux moments sont les plus susceptibles de se produire quand nous nous sentons profondément mal à l'aise, malheureux ou insatisfaits. Car c'est seulement dans ces moments là, mus par notre malaise, que nous sommes susceptibles de sortir de nos ornières et commencer à chercher des façons différentes ou des réponses vraies. – M. Scott Peck

Bronwyn Rice
Représentante du Québec

Québec

Accueillir L'ACRAFE 2012 a été une superbe façon de commencer l'été et j'espère sincèrement que ceux qui y ont assisté ont eu beaucoup de plaisir à Montréal. Accueillir l'ACRAFE fut un grand plaisir, et c'était super de rencontrer les nouveaux collègues et ceux que l'on connaît bien qui sont venus de toutes parts de ce grand pays pour participer au fabuleux programme mis en place par Shelley Clayton et son équipe. Nos membres du conseil chevronnés apporteront leur soutien à l'établissement membre qui se portera volontaire pour être l'organisateur de cette année… il n'y a pas de temps à perdre!

La bonne nouvelle au Québec cette année est que tout le monde est de retour en classe! La plupart des Cégeps et des facultés universitaires voient un retour en classe. Maintenant, nous avons juste à passer à travers une élection provinciale!
Voici quelques changements dans notre programme de prêt du gouvernement provincial, l'AFE (Aide financière aux études), qui pourraient intéresser nos membres.

Réduction de la contribution parentale ou du conjoint attendue. Il y aura une augmentation progressive du seuil de revenu dans le calcul de la contribution parentale et/ou du conjoint pour le prêt. Ce seuil sera de 55 200 $ en 2012-2013 et atteindra un maximum de 60 000 $ d'ici 2016-2017.
Il y aura une augmentation progressive du seuil de revenu dans le calcul de la contribution parentale et/ou du conjoint pour une bourse. Ce seuil sera de 35 000 $ en 2012-2013 et atteindra un maximum de 45 000 $ d'ici 2016-2017.

Montant minimum de prêt
Un montant minimum de prêt a été établi pour un étudiant universitaire provenant d'une famille dont le revenu ne dépasse pas 100 000 $. Ce montant sera, en général, équivalent aux frais de scolarité et de fournitures scolaires.

Allocation pour du matériel d'appui à la formation
Lorsqu'admissibles au Programme de prêts et bourses, les étudiants pourraient avoir le droit à un prêt supplémentaire de 150 $ pour chaque période d'étude dans une année de bourse pendant laquelle ils reçoivent de l'aide financière. L'objectif de cette allocation est de leur permettre d'acquérir divers types de matériel scolaire supplémentaire, en accord avec leurs besoins spécifiques. (Elle remplace le programme de prêt pour frais liés à l'achat de matériel informatique).

Représentante du Québec
Bronwyn Rice
Bourses d'études McCall MacBain et Service d'aide financière aux étudiants,
Université McGill,
Pavillon William et Mary Brown
3600, rue McTavish, Bureau 3200
Montréal QC H3A 1Y2
Téléphone : 514-398-8328
Fax : 514-398-7352
Courriel : bronwyn.rice@mcgill.ca

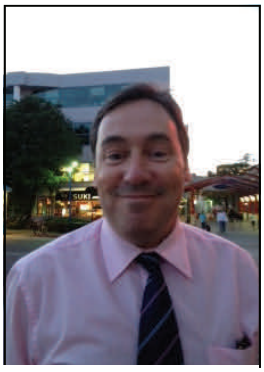

John Boylan
Représentant de la C.-B. et du Yukon

Colombie-Britannique et Yukon

LE PROGRAMME D'AIDE AU REMBOURSEMENT (PAR) EST LANCÉ - Le 1er juillet 2012, la Phase 2 du prêt intégré (Programme canadien de prêts aux étudiants et Prêts aux étudiants de la C.-B.) connu sous le nom de Programme d'aide au remboursement (PAR) a pris effet.

Ce programme de gestion des dettes est conçu pour ceux qui ont des difficultés à respecter les délais de paiement mensuel afin d'éviter qu'ils se retrouvent en défaut de paiement de leurs prêts étudiants.

La première étape fournit une aide pour payer la portion de l'intérêt du prêt étudiant pendant la durée maximum des cinq premières années, tandis que la seconde étape offre une aide pour payer la portion principale du prêt, pour ceux qui continuent à rencontrer des difficultés financières.

Le plan, qui remplace les programmes d'exemption d'intérêt (Interest Relief) et de réduction de la dette (Debt Reduction) est conçu de telle façon qu'aucun emprunteur ne devra rembourser pendant plus de 15 ans (ou 10 ans si ces emprunteurs ont des handicaps permanents).

En outre, les emprunteurs n'auront pas à faire de paiement représentant plus de 20 pour cent du revenu de leur famille. Afin de déterminer s'ils sont admissibles au programme, les étudiants doivent postuler directement au Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE).

Colombie-Britannique et Yukon (suite)

En outre, les emprunteurs n'auront pas à faire de paiement représentant plus de 20 pour cent du revenu de leur famille. Afin de déterminer s'ils sont admissibles au programme, les étudiants doivent postuler directement au Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE).

AIDE FINANCIÈRE C.-B. – MAINTENANT PLUS QU'UNE SIMPLE DIRECTION

De récents changements organisationnels au sein du ministère des Études supérieures de la Colombie-Britannique ont entraîné le déplacement de certains secteurs d'activités, anciennement à la Direction de l'aide aux étudiants, vers d'autres secteurs. Le domaine principal de prestation du programme de StudentAid BC (« Aide aux étudiants de la C.-B.) a été renommé Student Services Branch (« Direction des Services aux étudiants »). Il est toujours le principal secteur responsable de la prestation d'aide financière aux étudiants et il n'y a pas de modifications globales dans la façon dont le programme de StudentAid BC sera livré. La logique de cette réorganisation était de fournir une plus grande spécificité régionale, comparable à ce qui a été implanté au sein d'autres ministères de la C.-B.. D'autres secteurs fonctionnels et programme mandatés, tels que le programme Adult Basic Education Student Assistance Program (ABESAP) (« Programme d'aide financière aux étudiants adultes suivant une formation de base ») ont déjà été déplacés dans un autre secteur du ministère.

Représentant de la C.-B. et du Yukon
John Boylan
Manager, Student and Financial Award Services
Kwantlen Polytechnic University
12666 - 72nd Ave, Surrey, BC V3W 2M8
Téléphone : 604-599-2996
Fax : 604-599-2086
Courriel : john.boylan@kwantlen.ca

« La récompense d'une chose bien faite est de l'avoir faite. »
Ralph Waldo Emerson

Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard

John Mayich (Cape Breton University), représentant de l'Aide financière de l'ASECUA, Shelley Clayton, représentante de l'ACRAFE NB/NL et moi-même planifions une rencontre régionale des responsables de l'aide financière cet automne, en novembre. Les directeurs/représentants de l'aide financière aux étudiants des quatre provinces de l'Atlantique seront invités à se joindre à nous pour une rencontre en personne… pour nous mettre à jour et recevoir de la rétroaction.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Nouveau en 2012-13 :

- Montants d'aide financière plus élevés et davantage de subventions pour les emprunteurs de prêts étudiants en Nouvelle-Écosse. L'Aide financière aux étudiants de la N.-É. (Nova Scotia Student Aid (NSSA)) a reçu un investissement supplémentaire de la 5,5 M$ (en plus de l'investissement de 12,5 M$ de l'an dernier); et, par conséquent :
- Le financement maximum de NSSA est passé cette année de 160 $/semaine à 170 $/semaine d'études
- Le montant de la subvention non remboursable de NSSA est passé de 30 % à 35 %
- EMAFE : la N.-É. a institué le formulaire d'entente maîtresse sur l'aide financière aux étudiants cette année, à la fois pour le Prêt d'études canadien (PEC) et les prêts du NSSL (Nova Scotia Student Loan)
- En plus de la confirmation électronique d'inscription pour NSSL et les Subventions, NSSA sera maintenant en mesure de confirmer électroniquement l'inscription pour le PEC et également pour les Subventions.
- Un outil sécurisé de demande de renseignements par courriel par lequel les étudiants (partout dans le monde) pourront utiliser le formulaire de demande par courriel pour poser des questions sur leur propre dossier. Le personnel de NSSA utilisera le même outil pour répondre à l'intérieur d'une zone sécurisée.

Île-du-Prince-Édouard

À la suite du départ à la retraite de Don Currie, BARRY GOSBY, est tout nouveau dans son poste aux Services financiers aux étudiants à l'Île-du-Prince-Édouard. Comptable de formation, il occupe le poste d'agent principal des services financiers depuis six bonnes semaines.

Représentante de la Nouvelle-Écosse et du Prince Édouard
Nova Scotia / Prince Edward Island Representative
Frances C. Cody
Manager, Housing & Financial Aid
Mount Saint Vincent University
Halifax, NS
B3M 2J6
Phone: 902-457-6351
Fax: 902-445-2201
E-mail: frances.cody@msvu.ca

Manitoba et Saskatchewan

Programme d'aide aux étudiants du Manitoba
LE MANITOBA REND L'ÉDUCATION UNIVERSITAIRE PLUS ABORDABLE :

Taux d'intérêt sur les prêts étudiants réduits au taux préférentiel

Des changements effectués dans le cadre de la Loi sur l'aide financière aux études ont réduit le taux d'intérêt sur les prêts aux étudiants du Manitoba, le faisant passer du taux préférentiel plus 1,5 pour cent au taux préférentiel, a annoncé en septembre Erin Selby, ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Alphabétisation.

« Avoir la possibilité de faire des études postsecondaires crée des occasions pour réussir plus tard dans la vie et l'annonce d'aujourd'hui signifie que les études postsecondaires seront désormais plus abordables, grâce à cette réduction du taux d'intérêt des prêts, a déclaré Mme Selby. Notre plan réussit. Nous constatons un nombre record d'élèves inscrits aux programmes collégiaux et universitaires cette année. Voilà un nouveau pas en avant pour rendre les études postsecondaires accessibles à tous les Manitobains. »
Un peu plus de 12 000 étudiants ont bénéficié de ce bas taux d'intérêt, entré en vigueur le 1er septembre.

« Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à offrir un financement soutenu et prévisible. Grâce à celui-ci, nous avons pu faire des investissements stratégiques pour améliorer les programmes d'études exceptionnels offerts à l'Université du Manitoba, a affirmé le président et vice-chancelier de l'Université du Manitoba, M. David Barnard. Des options plus abordables et souples en matière de prêts étudiants aideront les étudiants au moment où ils effectuent le plus important investissement dans leur vie, à savoir une éducation qui est le point de départ pour réussir tout au long de la vie. »

La ministre a également annoncé que les étudiants pourront désormais gagner plus d'argent pendant la période d'études sans que cela ait une incidence sur leur admissibilité aux prêts étudiants. Jusqu'ici, les étudiants pouvaient gagner un maximum de 50 $ par semaine pendant la période d'études sans que cela affecte leur admissibilité à l'aide aux étudiants. Ce montant est maintenant passé à 100 $ par semaine.

« Afin de permettre à un plus grand nombre de Manitobains d'avoir accès à l'enseignement postsecondaire, le gouvernement du Manitoba a réalisé d'importants investissements dans des soutiens pour les étudiants collégiaux et universitaires, a précisé Mme Selby. Nous continuerons à trouver des moyens novateurs pour aider les étudiants à poursuivre leurs études postsecondaires. »

Aide financière aux étudiants de la Saskatchewan
L'année de prêts aux études 2012-2013 est en cours et elle inclut de nouveaux processus visant à améliorer les services aux étudiants faisant une demande d'aide financière.

Le premier changement est l'introduction de l'entente maîtresse sur l'aide financière aux étudiants (EMAFE).

La seconde amélioration introduit la confirmation électronique d'inscription (CEI) qui permet aux établissements d'enseignement postsecondaire de confirmer l'inscription électroniquement.

« Notre gouvernement comprend l'importance de l'éducation postsecondaire et nous voulons la rendre plus accessible et abordable aux étudiants », a dit Don Morgan, ministre de l'Enseignement supérieur. « Les nouvelles améliorations au programme d'aide financière aux études créeront un processus plus rationalisé et efficace, permettant de mieux satisfaire les besoins des étudiants et des établissements d'enseignement du niveau postsecondaire. »

Le budget provincial de 2012-2013 offre plus de 100 millions de dollars pour soutenir les programmes d'aide financière aux études.

Le lancement de la Bourse d'études Avantage Saskatchewan pour les nouveaux diplômés du secondaire se dirigeant vers les études postsecondaires.

Le gouvernement offre aussi un remboursement des frais de scolarité pouvant aller jusqu'à 20 000 $ par l'entremise du Programme de rétention des diplômés aux diplômés du niveau postsecondaire qui choisissent de vivre en Saskatchewan.

Représentante de la Saskatchewan et du Manitoba
Wendy Klingenberg Roe
Assistant Registrar (Awards and Financial Aid)
University of Saskatchewan
E13 Administration Building
105 Administration Place
Saskatoon, SK S7N 5A2
Téléphone : 306-966-6722
Fax : 306-966-6730
Courriel : wendy.roe@usask.ca

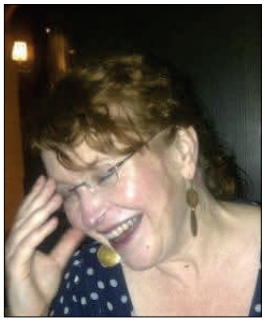

Wendy Klingenberg Roe
Représentante de la Saskatchewan et du Manitoba

Conseil d'administration 2012-2013

COMITÉ DE DIRECTION

Présidente
Phyllis Bosnick
Manager, Student Awards and Financial Aid
Lakehead University
955 Oliver Road
Thunder Bay, ON P7B 5E1
Téléphone : 807-343-8206 x8150
Fax : 807-346-7760
Courriel : pbosnick@lakeheadu.ca

Vice-Président (Exécutive)
Shirley Kamerling-Roberts
Manager, Student Assistance
Programs Langara College
100 West 49th Avenue
Vancouver, BC V5Y 2Z6
Téléphone : 604-323-5883
Fax : 604-323-5665
Courriel : skamerli@langara.bc.ca

Vice-Président(e) (Services de conférence)
À DÉTERMINER

Présidente sortante
Shelley Clayton
Director, Financial Aid Office
University of New Brunswick – Fredericton Campus
26 Bailey Drive (C.C. Jones Student Services Building)
P.O. Box 4400
Fredericton NB E3B 5A3
Téléphone : 506-453-4796
Fax : 506-453-5020
Courriel : clayton@unb.ca

Trésorier
Mark Jacober
Student/Financial Aid Advisor,
Student Resource Centre Grant
MacEwan University, Box 1796,
Edmonton, AB T5J 2P2
Téléphone : 780-497-4271
Fax : 780-497-4656
Courriel : jacoberm@macewan.ca

Secrétaire
Jane Lastra
Director, Financial Aid & Awards
University of Manitoba
422 University Centre
Winnipeg, MB R3T 2N2
Téléphone : 204-474-9532
Fax : 204-474-7543
Courriel : jane_lastra@umanitoba.ca

Membre spécial : Relations externes
Manoj Bhakthan,
Director, Financial Aid and Awards
Simon Fraser University
MBC 3200 - 8888 University Drive
Burnaby, BC V5A 1S6
Téléphone : 778-782-4275
Fax : 778-782-4722
Courriel : manojb@sfu.ca

Et quand nous laissons notre propre lumière briller, nous donnons, sans en être conscients, la possibilité aux autres de faire la même chose. Quand nous sommes libérés de notre propre peur, notre présence libère automatiquement les autres. "
– Marianne Williamson

Prix du mérite

Judy Stymest, Récipiendaire 2012 du

Judy Stymest est membre fondatrice de l'ACRAFE. Elle a présidé et organisé la toute première conférence de l'ACRAFE. Elle a été présidente de l'ACRAFE en 2001/2002 et a exercé également d'autres postes au Conseil. Parmi tout ce qu'elle a apporté, citons notamment sa contribution aux positions en matière de politiques, au développement du site web de l'ACRAFE et à l'Énoncé de principes d'éthique adopté par les membres de l'ACRAFE. En outre, elle a fait de nombreuses présentations et de coprésentations devant des Comités permanents de la Chambre des communes. Elle a très bien représenté l'ACRAFE dans son travail devant une variété d'organisations, incluant, entre autres, l'Association des universités et collèges du Canada, la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.

En 2012, Judy a pris sa retraite d'une brillante carrière en aide financière et bourses aux étudiants, qui s'est déroulée sur 33 ans. Elle a joué un rôle prépondérant à l'échelle nationale canadienne et provinciale dans sa province de résidence du Québec, dans le domaine de l'aide financière et des bourses aux étudiants. Sa contribution au développement de notre profession est énorme. C'était tout à fait approprié que la conférence annuelle de l'ACRAFE 2012 se déroule dans la ville de Judy, à Montréal. Alors qu'elle est à présent à une étape de sa vie où elle se tourne vers de nouveaux horizons, il n'y a pas de meilleur endroit ni de meilleur moment pour honorer Judy Stymest que de lui décerner en 2012 le Prix du mérite de l'ACRAFE, la plus grande distinction que l'Association peut remettre à l'un de ses membres.

Pam Swinimer
Récipiendaire 2012 du Prix du mérite de l'ACRAFE

Mme Pam Swinimer est Registraire adjointe, Aide financière aux étudiants à l'Université Dalhousie, à Halifax, Nouvelle-Écosse. Les connaissances de Pam dans le domaine de l'aide financière couvrent un large éventail de sujets, incluant une expertise sur les processus et les procédures des prêts aux étudiants aux É.-U. et au Canada. Pam a travaillé dans l'équipe de projet Banner Student Aid for Canada (BSAC) depuis sa création et a joué un rôle clé en apportant une perspective de l'Atlantique au processus de développement de BSAC. Au Canada, le savoir et l'expertise de Pam ont été sollicités par l'Aide financière aux étudiants de la Nouvelle-Écosse en matière de conception, d'essais et de développement de programmes. Bien que son bénévolat puisse être davantage concentré dans la région atlantique, Pam a représenté un atout inestimable pour l'aide financière aux étudiants dans l'ensemble grâce à ses vastes connaissances et sa grande expertise dans le développement et la conception de programmes, spécialement dans le secteur du programme américain des prêts directs. Pam a également été trésorière du comité de planification de l'ACRAFE en 2008. Pam est un formidable atout pour le monde de l'aide financière aux étudiants et mérite la reconnaissance pour son excellent travail de plus de 20 ans dans le secteur de l'aide financière aux étudiants. Dotée d'une inépuisable énergie, Pam a travaillé sans relâche pour apporter de nombreux changements positifs dans les programmes gouvernementaux des prêts étudiants au Canada et aux É.-U.

L'ACRAFE approuve un nouveau poste au Conseil pour 2012-2013!

Manoj Bhakthan,
Membre spécial – Relations extérieures

Manoj Bhakthan a été récemment nommé au poste nouvellement créé au Conseil –Membre spécial : Relations extérieures – en juin 2012!

À titre de Membre spécial : Relations extérieures dans ce nouveau poste, Manoj servira de liaison auprès de nos collègues des universités, collèges et instituts techniques au sujet de l'organisation et déterminera les priorités sur lesquelles l'Association devrait, d'après eux, se concentrer ou les problèmes qui méritent son intervention. Il représentera également l'Association auprès de divers comités, organisations et groupes de travail externes. Manoj a récemment été sollicité pour faire partie du groupe de travail national de l'Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau postsecondaire (NEADS) pour étudier les expériences et les obstacles auxquels font face les étudiants handicapés au Canada. Il a commencé à travailler sur ce dossier à la fin d'août. L'échéancier pour l'achèvement de ce projet ne devrait pas dépasser 24 mois. Si c'est possible, dans le cadre de ses fonctions, Manoj essayera de créer des contacts avec les organisations externes et d'identifier des membres institutionnels potentiels, dans le but de les sensibiliser sur qui nous sommes et de trouver du soutien financier. Manoj entend relever les défis à venir et sait qu'il existe un soutien solide pour l'ACRAFE au sein de la communauté de l'aide financière et des bourses aux étudiants.

L'adieu de Judy Stymest aux membres de l'ACRAFE

« Je voudrais dire un dernier merci et adieu à vous toutes et tous de l'ACRAFE. J'étais heureuse de vous voir en grand nombre à la formidable conférence à Montréal, et j'ai été touchée par l'épanchement d'amitié de la part de beaucoup d'entre vous avec qui j'ai eu le privilège et le plaisir de travailler au fil des ans. Je suis honorée de recevoir le Prix du mérite et vous souhaite à toutes et tous beaucoup de succès et de réalisation personnelle au cours des prochaines années. »
Judy

Ce n'est pas parce que c'est difficile qu'on n'ose pas, c'est parce qu'on n'ose pas que tout devient difficile.
Sénèque

Novembre est le mois de la littératie financière!

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) a invité l'ACRAFE à participer au MOIS DE LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE en novembre 2012.

Le Mois de la littératie financière (MLF) mettra en avant les programmes, services et outils disponibles partout au Canada pour aider les consommateurs (en particulier nos étudiants) à renforcer leur littératie financière.

Vous êtes invités à organiser ou accueillir un événement ou un atelier ou à préparer de la documentation éducative en matière financière à distribuer pendant le mois de novembre. L'ACFC a une page web dédiée où on peut faire la promotion de toutes nos activités.

Afin que votre événement ou votre activité soit inclus, ils ne doivent pas être reliés à la vente de produit ou de service. Ils doivent être accessibles au grand public, fournis gratuitement ou selon le principe du recouvrement des coûts (c.-à-d., location de salle, frais de facilitation, etc.).

Il s'agit d'une excellente occasion pour que votre établissement et l'ACRAFE soient reconnus dans le domaine public.

Nous vous encourageons à inscrire votre information sur le site web du Mois de la littératie financière (MLF). Veuillez suivre les étapes suivantes :

Connectez-vous à https://fcac.myreviewroom.com/a/
Aller à SIGN IN (s'inscrire) :
S'inscrire avec l'adresse de courriel : Phyllis.bosnick@lakeheadu.ca
Mot de passe : casfaa2012

Il s'agit de notre compte, donc S.V.P. N'UTILISEZ PAS la fonction "Add a member"(ajouter un membre), car cela crée d'autres comptes et risque de dupliquer l'information déjà soumise.

Puis allez à "Register Event" (Enregistrer un événement) et suivez les instructions. Le profil modèle d'organisation est pour l'ACRAFE avec mes coordonnées comme personne-ressource pour l'ACRAFE. Lorsque vous enregistrez votre événement, vous pouvez ajouter le nom de votre établissement ou de votre service.

NOTE de l'ACFC : Pour alléger le processus d'édition et de traduction, veuillez soumettre les détails de vos événements lorsqu'ils sont confirmés.

Les Positions de principe l'ACRAFE pour 2012-2013 sont simplement affichées sur notre site Web (www.casfaa.ca). La direction vous encourageons à consulter le document qui présente plusieurs sujets importants de discussion. Commentaires bienvenus !

Agence de la consommation en matière financière du Canada

Rédigé par Julie Hauser

Le 24 septembre 2012

Vous joindrez-vous à nous pour marquer le Mois de la littératie financière?
Novembre est le Mois de la littératie financière au Canada; des événements et des activités seront organisés à cette occasion tout au long du mois, partout au pays. Il est encore temps pour vous de participer en organisant une activité sur votre campus – un atelier sur la façon de gérer les prêts étudiants, un séminaire sur la vie hors du nid familial ou peut-être un séminaire Web sur l'utilisation judicieuse du crédit. Ce ne sont là que quelques exemples d'activités pouvant être réalisées pour marquer le Mois de la littératie financière.

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC), un organisme indépendant du gouvernement fédéral, a créé une page Web sur le Mois de la littératie financière, comprenant notamment un Calendrier d'événements organisées à l'échelle nationale. Le Calendrier fournit des renseignements sur les activités, les événements, les ressources et les outils prévus pour cette occasion soumis par les organisations et les individus participants, afin de renforcer la littératie financière au Canada.

Vous avez besoin de ressources?
L'ACFC offre deux programmes éducatifs à l'intention des étudiants de niveau postsecondaire et des adultes. Dans le cadre des deux programmes, de la documentation facile à utiliser est fournie gratuitement aux formateurs et aux participants. Les programmes couvrent des thèmes tels que l'établissement d'un budget, l'épargne, la gestion du crédit et des dettes, les placements, les façons de se protéger contre la fraude et bien d'autres.

Finances personnelles : notions de base est un atelier pratique stimulant que vous pouvez adapter aux besoins des participants. Les documents de l'atelier présentent des conseils et des points à faire valoir, pour faciliter l'enseignement de notions de base en matière financière.

La ressource *Vos outils financiers*, nouvellement lancée, a été conçue pour aider les adultes à gérer leurs finances personnelles. La section de la Trousse du formateur comprend des documents à l'intention des personnes intéressées à présenter l'information sous la forme d'un atelier.

Pour inscrire votre activité, veuillez vous rendre sur la page du Calendrier d'événements du Mois de la littératie financière. Pour accéder aux programmes éducatifs de l'ACFC, visitez le site à l'adresse www.sinformercestpayant.gc.ca.

MOIS DE LA LITTÉRATIE

« Aider les étudiants à s'aider eux-mêmes »

par Brenda Shanahan, BSW, MBA, CFP Éducatrice financière, Université McGill

En tant que militante de longue date de l'éducation financière et conférencière à la conférence de l'ACRAFE qui s'est déroulée en juin 2012 à l'Université du Québec à Montréal, j'ai été ravie de voir le nombre d'initiatives de littératie financière déjà en cours dans les collèges et les universités partout au Canada. Il y a peu ou pas d'éducation financière enseignée dans le système d'enseignement public et beaucoup de parents sont eux-mêmes dépassés par la complexité du marché financier moderne, et je crois que notre environnement d'apprentissage postsecondaire est idéal pour « attraper » les jeunes sur le point de devenir des adultes indépendants et de leur fournir une occasion d'apprendre des compétences financières de base qui leur serviront à vie.

L'une de façons dont nous pouvons aider les étudiants à s'aider est de s'assurer que nous mettons à profit le vaste éventail de ressources de littératie financière qui sont disponibles en ligne et gratuitement en version imprimée. Nous pouvons commander des copies papier des dernières publications éducatives de Financial Consumer Agency of Canada /Agence de la consommation en matière financière du Canada (FCAC-ACFC) sur une diversité de sujets incluant l'établissement d'un budget, les tuyaux pour comprendre le crédit aux consommateurs sur http://www.fcac-acfc.gc.ca/fra/index-fra.asp. Je suis très contente de voir que FCAC-ACFC augmente le contenu de son cours avec l'ajout de la section « Vos outils financiers » destinés aux adultes de tous les âges (www.fcac-acfc.gc.ca/fra/educatifs/index-fra.asp).

Comme le savent beaucoup d'entre vous, la ressource en ligne privilégiée pour en apprendre sur l'aide financière gouvernementale canadienne est le site web « Ciblétudes » à http://www.cibletudes.ca/fra/index.shtml ou http://www.afe.gouv.qc.ca/index.asp pour le Québec. Mais si vous créez une page web de littératie financière, vous pouvez aussi y inclure des liens vers le site web de Canada Revenue Agency/l'Agence du revenu du Canada (CRA-ARC), telle que leur page sur le Régime enregistré d'épargne-études (REEE) à http://www.cra-arc.gc.ca/tx/ndvdls/tpcs/resp-reee/menu-fra.html et la page web Étudiants de l'ARC à http://www.cra-arc.gc.ca/tx/ndvdls/sgmnts/stdnts/menu-fra.html. La page Étudiants inclut également un module « Apprenons d'impôt » qui présente des mini cours en ligne qui pourraient être incorporés à un programme de cours ou dans un atelier sur la littératie financière.

Nous ne pouvons pas forcer les « bonnes » pratiques financières à la jeune génération (croyez-moi, j'ai essayé sur mes propres enfants!). Mais nous savons qu'ils sont inquiets au sujet de leurs finances, alors prenons ce stress négatif et transformons-le en énergie positive en impliquant activement les étudiants à développer des programmes et des ressources d'éducation financière qui correspondent à leurs besoins. Je vous parie n'importe quoi que ce que nos jeunes trouveront sera instructif, pertinent et créatif – et que cela aidera nos étudiants à s'aider – pour la vie.

De petites occasions sont souvent à l'origine de grandes entreprises.

– Démosthène

Programme canadien de prêts aux étudiants

Prestation moderne et efficace des services d'aide financière aux étudiants
Le gouvernement du Canada comprend le rôle important que jouent les études postsecondaires, les compétences et la formation dans la réussite des Canadiens au sein de la main-d'œuvre d'aujourd'hui et de demain. C'est pourquoi les responsables du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) travaillent avec les partenaires provinciaux en vue de simplifier les processus, de réduire les formalités administratives et d'accroître les services en ligne, et ce, de manière à offrir des services efficaces et efficients d'aide financière aux étudiants.

Simplification du processus d'octroi de prêts
À compter de l'année scolaire 2012-2013, les étudiants à temps plein de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador n'auront plus besoin de remplir un contrat de prêt chaque fois qu'ils reçoivent du financement. Ainsi, la plupart des étudiants n'auront besoin que d'un seul contrat de prêt pour toute la durée de leurs études. Les six provinces précitées comptent 85 p. 100 des bénéficiaires de prêts d'études canadiens; le gouvernement du Canada entend conclure des ententes similaires avec les autres provinces et territoires.

Confirmation électronique de l'inscription
En juillet 2012, on a lancé un nouveau portail électronique (www.ece.nslsc.ca) en lien avec le PCPE afin de faciliter la confirmation de l'inscription des étudiants. À l'heure actuelle, plus de 210 établissements d'enseignement utilisent le portail; il est offert aux établissements de partout au Canada et de l'étranger. Ce nouveau portail s'ajoute aux divers mécanismes provinciaux en place et permet d'en accroître la portée. Que l'étudiant reçoive des prêts et bourses, qu'il maintienne son exemption d'intérêts ou qu'il modifie les données relatives à son inscription au cours d'une période d'études, le portail électronique permet de gérer le tout plus rapidement et efficacement comparativement aux anciens mécanismes supposant le recours à des documents imprimés.

Prestation plus rapide des services d'aide au remboursement
À compter du début de 2013, les emprunteurs pourront également présenter une demande dans le cadre du Programme d'aide au remboursement par l'intermédiaire de leur compte d'emprunteur du Centre de service national de prêts aux étudiants. Ce nouveau mécanisme électronique accélérera le processus d'évaluation et permettra aux emprunteurs admissibles de recevoir plus rapidement l'aide dont ils ont besoin.

Depuis son instauration, le PCPE a octroyé la somme de 38 milliards de dollars à 4,7 millions d'étudiants afin qu'ils puissent réaliser leurs objectifs en matière d'études. Le PCPE continue d'avoir pour but premier de simplifier et d'améliorer la prestation de services pour les étudiants et de perfectionner les outils destinés aux administrateurs des finances. Pour de plus amples renseignements au sujet des améliorations en question, et de celles qui sont prévues, consultez le site Cibletudes.ca.

L'honorable Diane Finley, C.P., députée
Ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences Canada

casfaa acrafe
canadian association of student financial aid administrators
association canadienne des responsables de l'aide financière aux étudiants

Liste des membres 2012-2013

Membership Newsletter Fall 2012

ABES
Acadia University
Algonquin College
Assiniboine Community College
Athabasca University
AUCC - Association des universités et collèges du Canada
B.C. Institute of Technology
Brandon University
Briercrest College and Seminary
Brock University
Campion College - University of Regina
Canadian Mennonite University
Canadian University College
Cape Breton University
Capilano University
College of the Rockies
Columbia Bible College
Université Concordia
Concordia Universtiy College of Alberta
Dalhousie University
Douglas College
Emily Carr University of Art & Design
Fanshawe College
Financial Consumer Agency of Canada
George Brown College
Grande Prairie Regional College
Grant MacEwan University
Herzing College
Kwantlen Polytechnic University
Lakehead University
Lakeland College
Langara College
Laurentian University
Lethbridge College
Université McGill
McMaster University
Medicine Hat College
Memorial University of Newfoundland
Mount Allison University
Mount Royal University
Mount Saint Vincent University
Niagara College
Nipissing University
NorQuest College
Northern Ontario School of Medicine
OCAD University
Okanagan College
Olds College
Polytechnique Montréal
Queen's University
Red Deer College
Regent College
Saint Mary's University
SAIT
Sault College of Applied Arts & Technology
Seneca College
Sheridan College Institute of Technology & Advanced Learning
Simon Fraser University
St. Stephen's University
Student Awards Inc
The Canadian College of Naturopathic Medicine
The King's University College
Thompson Rivers University
Trent University
Université de Moncton, Campus de Moncton
Université de Montréal
Université de Sherbrooke
Université du Québec à Montréal
University College of the North
Université Laval
University of Alberta
University of British Columbia
University of Calgary
University of Guelph
University of King's College
University of Lethbridge
University of Manitoba
University of New Brunswick
University of New Brunswick (Fredericton Campus)
University of Northern British Columbia
University of Ontario Institute of Technology
Université d'Ottawa
University of Regina
University of Saskatchewan
University of the Fraser Valley
University of Toronto
University of Victoria
University of Windsor
Vanier College
Western University
Wilfrid Laurier University
Université York

IMPORTANT

Le lancement, en juillet 2012, du Portail de confirmation d'inscription électronique (CIE) du CSNPE (www.ece.nslsc.ca) a été un succès. Le site offre une fonction de traitement par lots. Les écoles qui souhaitent obtenir l'accès au Portail de CIE peuvent soumettre une demande en écrivant à l'adresse suivante : ece@nslsc.ca.